

## > OFFRE D'EMPLOI

### - Agent polyvalent en micro-crèche (H/F)-

#### INFORMATIONS CLÉS

**Réponse avant le :**  
**20/05/2022**

**Référence :**  
**1190**

**Direction :**  
Petite Enfance

**Cadre d'emploi :**  
Adjoint Technique Territorial

**Lieu de Travail :**  
Micro-Crèche RuyMinis CAPI  
38300 Ruy-Montceau

**Spécificités du poste :**  
**Temps complet**  
**CAP AEPE obligatoire**  
Port de charge, manipulation de  
denrées alimentaires et de produits  
chimiques  
Disponibilité horaire importante  
Permis B exigé  
Carnet de vaccination à jour

**Où adresser votre candidature :**  
Rappeler la référence 1190  
**Par courrier :** 17 avenue du Bourg  
38081 L'Isle d'Abeau Cedex  
**Par mail :** [recrutement@capi38.fr](mailto:recrutement@capi38.fr)  
Joindre obligatoirement : lettre de  
motivation et curriculum vitae

#### CONTEXTE

La Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère est une intercommunalité constituée de 22 communes, comptant 108 700 habitants. Elle occupe une situation géographique privilégiée (idéalement située à 20 minutes à l'est de Lyon) et dotée d'un excellent niveau d'accessibilité : aéroport, TGV et autoroutes.

C'est un territoire singulier, à taille humaine, où patrimoine urbain, industriel et naturel vivent en parfaite harmonie. Engagée dans le développement durable, la transition énergétique et le respect de l'environnement, la CAPI est un territoire agréable à vivre, avec un tissu économique dynamique et innovant.

Elle assure une large palette de compétences au quotidien : des missions de planification, aménagement et développement (habitat, économie, urbanisme, mobilités, éclairage public, voiries, transition énergétique), mais aussi une offre de services aux habitants : petite enfance, gestion d'équipements sportifs et culturels, lecture publique, eau et assainissement...

La CAPI s'est dotée de la compétence petite enfance sur son territoire, la **Direction de la Petite Enfance** gère 36 équipements (5 micro-crèches - 18 multi-accueils - 1 halte-garderie itinérante - 9 relais petite enfance - 1 ludothèque interservices et 2 points informations familles).

Ainsi rattaché(e) à la directrice de la structure, **vous serez chargé(e) d'accueillir l'enfant et sa famille dans sa dimension globale au sein d'une micro-crèche.**

## Dans ce cadre, vos activités seront :

- Répondre aux besoins physiologiques de l'enfant permettant une croissance harmonieuse et une insertion progressive dans la vie sociale
- Organiser des activités dirigées et/ou libres dans le cadre du projet pédagogique
- Favoriser l'épanouissement de l'enfant en respectant l'identité familiale
- Assurer la continuité de direction (planning journalier des enfants, planning du personnel, pointage, logistique)
- Participer à l'élaboration du projet pédagogique
- Accueillir et accompagner les stagiaires dans leur construction professionnelle
- Favoriser le lien parental
- Préparation des repas
- Entretien du linge
- Entretien des espaces de vie de l'enfant pour assurer son bien-être et sa sécurité
- Travailler dans une autre structure que celle d'affectation, lorsqu'il est nécessaire d'assurer la continuité de service

## Savoir et savoir-faire :

- Être titulaire d'un un CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance
- Maîtriser les fondamentaux des besoins de l'enfant
- Maîtriser les règles élémentaires d'hygiène, de sécurité et les règles d'hygiène alimentaire
- Connaître et respecter les rythmes de l'enfant (sommeil, repas)
- Connaître et appliquer la réglementation des micro-crèches
- Appliquer le projet pédagogique de la structure
- Savoir accompagner le parent dans une démarche de séparation

## Savoir être :

- Polyvalence
- Travail en équipe, communication, transmission
- Qualités relationnelles vis à vis de l'enfant, des familles et de l'équipe
- Adaptabilité, souplesse
- Devoir de discrétion
- Esprit d'initiative, autonomie et efficacité
- Sens du service public
- Capacité à se mobiliser pour répondre à la continuité de service
- Capacité à être un agent isolé (ouverture/fermeture de la structure)

## Votre rémunération :

- Rémunération statutaire + RIFSEEP + Prime de fin d'année.
- **Autres avantages** : Chèques-Déjeuner + Épargne chèques vacances + Comité des œuvres sociales + participation employeur mutuelle et prévoyance sous conditions.

Plus d'informations sur [www.capi-agglo.fr/la-capi/rh](http://www.capi-agglo.fr/la-capi/rh)

